

COMMISSION ENFANCE EDUCATION

Compte-rendu de la réunion du jeudi 11 janvier 2018 à 18h00

Salle 6, 144 route de Thionville

Pôle Education

Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association et sous contrat simple

Participations financières des actions éducatives pendant le temps scolaire / Ecolier au spectacle

Animation de la pause méridienne – Projet Entr'Act

Pôle Petite Enfance

Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la famille et de l'enfance

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire

- Madame Myriam SAGRAFENA, Adjointe au Maire, membre titulaire,

Etaient excusées, absent(e)s :

- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal, membre suppléant.

Etaient également présent(e)s :

- Monsieur Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education,
- Monsieur Stéphane Antoine, Chef du service Territoires Educatif,
- Madame Nathalie MAGAR, Chef du service Temps périscolaires,
- Monsieur Thierry RAVIER Directeur adjoint du Pôle Petite Enfance.

Madame Danielle BORI, Présidente, ouvre la séance à 18 heures 15.

Adoption du compte-rendu de la dernière commission :

Avis favorable de la Commission Enfance Education

Pôle Education : Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association et sous contrat simple

Madame BORI présente le rapport et précise qu'il s'agit d'une obligation légale. Cette contribution est augmentée de 5% chaque année pour arriver en 2019 au montant facturé pour un élève d'une autre commune scolarisé à METZ.

Les écoles Jean XXIII et Nathanaël ne perçoivent plus de financements pour les nouveaux élèves, sauf fratries.

Avis favorable de la Commission Enfance Education

Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI

Pôle Education : Participations financières aux actions éducatives pendant le temps scolaire / Ecolier au Spectacle :

Madame BORI rappelle que ce dispositif permet à 1400 enfants environ d'assister à un spectacle de qualité et précise que, sur la forme, des modifications juridiques seront apportées à la DCM.

Avis favorable de la Commission Enfance Education

Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI

Pôle Education : Animation de la pause méridienne - Projet Entr'Act

Madame BORI précise que cette action qui s'inscrit dans le cadre du PEDT prévoit pour cette nouvelle session quelques nouveautés comme les projets menés par :

- Galerie TATA qui s'ouvre sur l'ensemble des temps de l'enfant en mettant ses outils à disposition des écoles et des associations périscolaires
- Théâtr' hall : chants
- FC FLEURY qui organise des séances de Foot autour de la notion de vivre ensemble

Le montant des subventions pour cette première session (premier semestre 2018) est de 57 424 euros

Le coût de la deuxième session (dernier trimestre 2018) est estimé à 23 000 euros.

Avis favorable de la Commission Enfance Education

Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI

Pôle Petite Enfance : Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la famille et de la petite enfance

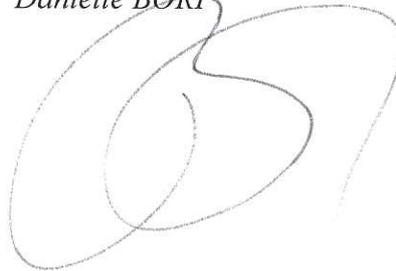
Madame SAGRAFENA indique que ce soutien financier est reconduit avec les mêmes acteurs et selon les mêmes modalités et périmètres qu'en 2017.

A noter toutefois que le nouveau partenariat conclu entre la Ville de Metz et la CAF de la Moselle, acté au cours du conseil municipal de novembre 2017, permet de rétablir le subventionnement d'équilibre au profit des établissements d'accueil du jeune enfant gérés par le COGEHAM, le Centre de la petite enfance Bernard Chabot, Enfance et Famille / crèche de Borny, la Crèche des Récollets ainsi que la Halte-Jeux Arc-en-Ciel.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Myriam SAGRAFENA*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 19h25.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire
Danielle BORI*

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.